

Rachat d'Alstom par General Electric : M. Hollande fait monter les enchères

LE MONDE | 06.05.2014 à 11h43 • Mis à jour le 06.05.2014 à 11h45 | Par Jean-Michel Bezat, Philippe Jacqué et Cédric Pietralunga

Alors que la vente des activités énergie d'Alstom à l'américain General Electric (GE) semblait acquise, même si le conseil d'administration de l'industriel français a laissé jusqu'au 2 juin à l'allemand Siemens pour déposer une contre-offre, l'Etat français fait monter les enchères.

Interrogé mardi 6 mai sur BFM TV et RMC, François Hollande a estimé que l'offre de GE n'était « *pas suffisante aujourd'hui* » et donc « *pas acceptable* ». « *Nous avons suffisamment de moyens de pression pour faire en sorte que, à la fin du processus, ce soit bon pour Alstom, bon pour l'industrie française* », a indiqué le président de la République en rappelant que « *l'Etat fait de la commande publique à Alstom* ».

La veille, le ministre de l'économie avait adressé à Jeffrey Immelt, PDG de GE, une lettre allant dans le même sens. « *Le gouvernement souhaite examiner (...) les voies et les moyens d'un partenariat équilibré, rejetant une acquisition pure et simple qui, en l'état, conduirait à la disparition d'Alstom* », écrit Arnaud Montebourg dans ce texte révélé par l'Agence France Presse et dont Le Monde a obtenu une copie. Il reconnaît que GE est « *de longue date un acteur et un partenaire de l'économie française* », mais il estime que le gouvernement ne peut « *en l'état, souscrire à propositions, reposant sur la seule acquisition des activités d'Alstom dans l'énergie* ».

Dans sa dernière offre, le conglomérat américain propose de racheter trois des quatre activités d'Alstom (centrales thermiques, énergies renouvelables, réseaux électriques), ainsi que les services centraux et partagés, pour un montant en numéraire de 12,35 milliards d'euros. GE propose aussi de localiser en France « *le siège et les centres mondiaux d'excellence pour les activités turbines à vapeur, hydro, éolien offshore et les réseaux* », affirmant qu'il maintiendra à Belfort son « centre d'excellence pour les turbines à gaz 50 Hz ».

Pour consistante qu'elle soit, cette offre est considérée par l'exécutif avant tout comme une « *base de travail* » qui peut être améliorée. Dans sa lettre, M. Montebourg encourage GE à étudier la voie d'une coentreprise avec Alstom plutôt que d'une acquisition de ses activités énergie, à l'image de l'alliance nouée il y a plus de quarante ans entre GE et Snecma (groupe Safran) dans les moteurs d'avion. C'est, selon lui, « *un exemple de la capacité de votre société à nouer des partenariats équilibrés avec les entreprises françaises* ».

Chez GE France, où l'on a découvert la lettre de M. Montebourg après sa publication par l'AFP, c'est le service minimum. « *Nous apprécions l'engagement du gouvernement français et nous pensons que notre offre est bonne pour la France, Alstom et GE*, indique son porte-parole, Laurent Wormser. *Nous sommes disposés à poursuivre le dialogue.* » Mais l'idée d'une joint-venture dans l'énergie est considérée comme « *farfelue* » dans l'entourage de M. Immelt.

SCÉNARIO « UBUESQUE »

Dans l'hypothèse la plus probable, où GE persiste dans la voie d'un rachat, M. Montebourg ouvre une autre piste : la cession à Alstom de ses activités transport en échange de l'énergie du groupe tricolore. Une source proche du dossier juge ce scénario « *ubuesque* ». Mais pour le ministre de l'économie, « *il serait hautement souhaitable d'assurer un avenir mondial certain à Alstom Transport, par la cession à cette entité des activités transport de GE, incluant les trains de fret et la signalisation* ». Un ensemble qui représente, selon lui, 3,9 milliards de dollars de chiffre d'affaires.

De fait, Alstom réduit à sa branche transport pèserait quelque 5,5 milliards d'euros, ce qui ferait de lui l'un des trois premiers constructeurs mondiaux du secteur avec 26 000 employés. Mais il serait plus petit que ses concurrents directs, le canadien Bombardier et l'allemand Siemens. Bombardier a réalisé 6,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2013 et son carnet de commande est plantureux comparé à celui – en baisse – d'Alstom. Siemens, qui intègre son activité transport dans la division « Villes et infrastructures », a pour sa part affiché un chiffre d'affaires de 17,9 milliards l'an dernier.

Avec GE Transportation, qui emploie 6 000 personnes dans deux usines aux Etats-Unis, le conglomérat américain dispose d'activités complémentaires de celles d'Alstom. Ainsi domine-t-il le marché local des locomotives de fret, un segment dynamique où le français ne dispose pas d'offre outre-Atlantique. Alstom s'est en effet concentré sur les trains de passagers et les tramways, qui ne représentent que 7 % de son chiffre d'affaires en Amérique du nord.

Enfin, M. Montebourg demande à M. Immelt des précisions sur les créations d'emplois, « *en particulier d'emplois hautement qualifiés* », prévues par GE dans son offre. « *Il importerait, écrit-il, que GE précise engagements, en détaillant et en documentant leur contenu, ainsi que leurs implications sur l'organisation juridique des activités maintenues dans Alstom.* »